Synthèse

Prescription du bois français en BFC 25PR2229



France Bois Forêt est l'interprofession nationale de la filière forêt - bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

France Bois Forêt est ainsi le reflet d'une filière responsable, qui gère durablement ses forêts et sa matière première, tout en relevant les défis d'aujourd'hui et de demain.
franceboisforet.fr

Réalisé par :

FIBOIS BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

France Bois Forêt

Siège social : CAP 120 – 120 Avenue Ledru-Rollin - 75011 PARIS - Tél : 01 44 68 18 53
h.derevel@franceboisforet.fr

Contexte et objectifs

Aujourd'hui, avec la Stratégie Nationale Bas Carbone et l'adoption de la réglementation RE2020, il est plus que jamais essentiel d'accompagner les acteurs (aménageur, promoteur, bailleurs, collectivités, MOE, MOA, etc.) à l'usage du matériau bois. Les villes souhaitent de plus en plus que le bois soit mieux valorisé sur leur territoire. Cette volonté politique désormais affichée implique et mobilise des acteurs jusqu'à présents extérieurs à la filière : aménageurs, bailleurs, promoteurs, sociétés d'économie mixte, etc. Par ailleurs, les collectivités prennent de plus en plus d'engagements face au changement. Avec la prescription du bois français certifié, comme dans les Pactes bois-biosourcés, elles identifient des leviers qui répondent concrètement à leurs attentes. Par ailleurs, prescrire le bois auprès des maîtres d'ouvrages publics et privés, c'est également s'assurer que la commande de bois soit au rendez-vous et tire l'ensemble de la filière.

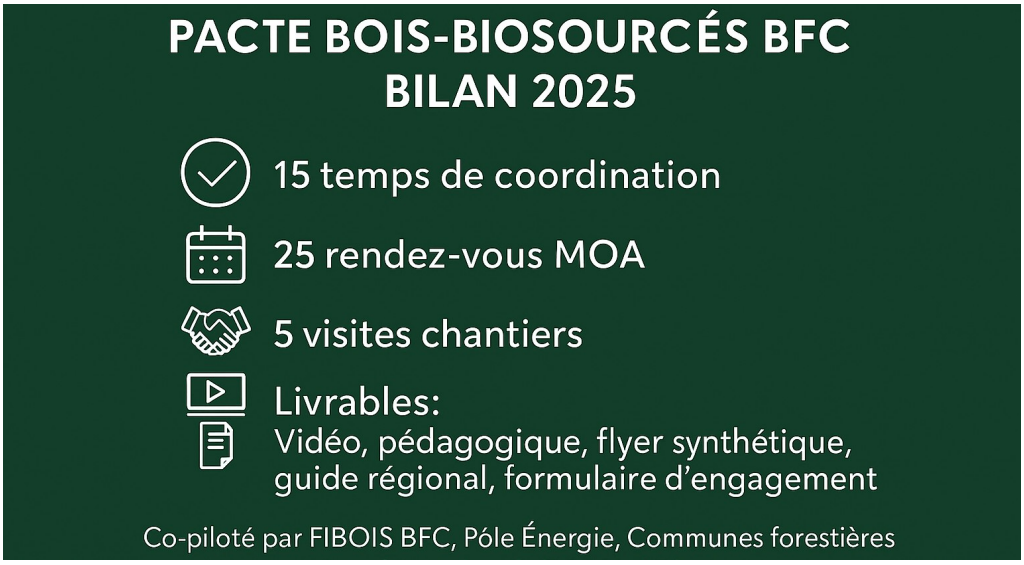
Le contexte renforce la volonté de France Bois Forêt de positionner le réseau des prescripteurs régionaux dans un environnement plus national. Le besoin fort d'accompagnement identifié dans les territoires impose à la filière de s'organiser et de s'appuyer particulièrement sur la force du réseau des prescripteurs. Par ailleurs, de nouvelles thématiques comme les biosourcés imposent au réseau de monter en compétence sur ce sujet.

Les objectifs, sur l'ensemble du territoire métropolitain, sont de :

- contribuer à la visibilité de la construction bois grâce au développement d'outils tels que les Pactes bois-biosourcés ou les démarches Forêt, Bois et Territoires (communication, évènements, outils techniques, etc.).
- suivre les évolutions et de connaitre le maillage territorial des acteurs du secteur de la construction bois (entreprises, associations, MOE et MOA).
- favoriser les liens entre les acteurs au travers de rencontres, d'événements dématérialisés ou de visites.
- diffuser les outils filière de valorisation du bois (Guide technique, site, configurateur, AMI, plateforme RESOBOIS, etc.).
- Développer et promouvoir le bois, prioritairement français, dans les appels d'offres.
- D'accompagner la mise en œuvre des projets bois ou mixtes en sensibilisant les MOA MOE et en diffusant de la connaissance technique sur le bois.
- D'informer aux enjeux de la construction bois et de ses caractéristiques notamment sur la valorisation de l'ensembles d'essences (Feuillus et résineux) ; la prise en compte de l'origine des bois : bois régionaux, bois français, etc. ; la traçabilité du matériau bois, etc.

Ces objectifs concernent tous les acteurs en lien avec les projets de construction. C'est pour cela que, en continuité avec 2024, les Fibois régionaux maintiendront et renforceront le lien avec les instances telles que la FNB, les communes forestières, Bois de France, le FCBA, le CNDB, l'UICB, etc. Cette mission est développée au service de l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois. Les prescripteurs sont les ambassadeurs de la filière auprès des porteurs de projets. Fibois France participe au GT Prescription qui a pour objectif de rédiger la feuille de route de la prescription du bois français.

Principaux résultats obtenus



Dans le cadre de la prescription du bois et des matériaux biosourcés, FIBOIS Bourgogne-Franche-Comté s'est engagé en 2025 dans la structuration du Pacte Bois-Biosourcés régional, en s'appuyant sur les retours d'expérience des Pactes déjà déployés dans d'autres régions. L'objectif est de massifier l'usage du bois et des matériaux biosourcés dans la construction et la rénovation, en cohérence avec la RE2020 et la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Cette première année a été consacrée à la mise en place du cadre de la démarche et à la mobilisation des acteurs régionaux, en lien étroit avec le Pôle Énergie Bourgogne-Franche-Comté et les Communes forestières, avec le soutien de la DREAL BFC. De nombreux échanges ont été menés avec des maîtres d'ouvrage publics et privés (collectivités, bailleurs sociaux, aménageurs, promoteurs) afin de présenter le Pacte, d'en partager les objectifs et de préparer son déploiement opérationnel.

Parallèlement, FIBOIS BFC a organisé et participé à plusieurs temps d'acculturation et de montée en compétence : réunions techniques, webinaires nationaux InterPactes, ainsi que des visites de chantiers et d'entreprises régionales illustrant concrètement les solutions bois et biosourcées. Ces actions ont permis d'aborder des thématiques clés telles que la méthode bas carbone, la disponibilité des produits en bois français, la rénovation, ou encore les performances architecturales et environnementales des matériaux biosourcés.

En 2025, plusieurs livrables structurants ont également été produits (vidéo pédagogique, flyer de présentation, guide complet du Pacte, formulaire d'engagement), posant les bases d'un cadre commun et partagé. L'ensemble de ces travaux a permis de créer une dynamique régionale et de préparer la phase de déploiement et de signature officielle du Pacte Bois-Biosourcés Bourgogne-Franche-Comté prévue en 2026.

Fibois BFC a organisé tout au long de l'année 15 visites de chantier. Les projets présentés sont variés et donnent à la voir les possibilités de la construction bois : logements collectifs, ERP, construction neuve, surélévation ou réhabilitation. En moyenne, ce sont 24 professionnels qui participent à chacune des visites.

Fibois BFC avait prévu d'organiser la formation 2CBBC en 2025. Celle-ci a dû être annulé faute de d'inscrits.

Valorisation

Fibois France communiquera dans son bilan annuel une synthèse des principaux résultats de la mission prescription.

Les interprofessions régionales engagées dans la mission prescription feront valoir le soutien de FBF dans le cadre de leur communication.

Fibois IdF communique sur le partenariat avec FBF dans toutes ses communications qui font références à la mission prescription bois.

Indicateurs de résultats

L'équipe Bourgogne-Franche-Comté dans son quotidien a :



Accompagné directement 721 acteurs (contacts directs)
Et touché 10 acteurs (contacts indirects)



Accompagné 20 projets de construction

A ce stade, tous les projets suivis valorisent des bois français. La plupart des projets valorisera du bois local.